



## PERMIS DE NAVIGATION

Délivré en vertu des dispositions de la **Loi du 5 juillet 1983 et du Décret du 30 août 1984** sur la sauvegarde de la vie humaine en mer, l'habitabilité à bord des navires et la prévention de la pollution

**En application de l'article 120-2.03 de la division 120 du règlement annexé à l'arrêté du 23 novembre 1987 modifié, la visite périodique en vue du renouvellement ou du visa du présent titre de sécurité doit être sollicitée par l'armateur un mois avant sa date d'expiration.**

### CARACTERISTIQUES DU NAVIRE

Nom du navire	: AQUARIUS	Jauge brute Londres (UMS)	:
Numéro ou lettres distinctifs	: FG5098	Jauge brute Oslo (Tx)	: 80,23
Port	: SETE	Type de navire <sup>1</sup>	: Navire à passagers
Numéro d'immatriculation	: 741305	Longueur hors tout (M)	: 17,28

**1 Le présent permis de navigation établit que le navire susvisé a été dûment surveillé et visité conformément aux dispositions de la Loi du 5 juillet 1983, du Décret du 30 août 1984 et des règlements pris pour leur application.**

- 1.1 Il a été constaté que le navire satisfait aux prescriptions réglementaires qui lui sont applicables en ce qui concerne la sauvegarde de la vie humaine en mer, l'habitabilité et la prévention de la pollution.
- 1.2 Il lui a été attribué un franc-bord : 1280 mm
- 1.3 Sa drome de sauvetage est ainsi composée :
- 0 canots de secours
  - 0 embarcations de sauvetage susceptibles de recevoir un total de 0 personnes
  - 4 radeaux de sauvetage susceptibles de supporter un total de 100 personnes
  - 0 engins flottants susceptibles de supporter un total de 0 personnes
  - 8 bouées de sauvetage dont 4 lumineuses, et 0 munies d'un fumigène
  - 258 brassières de sauvetage dont 108 pour enfants
  - 0 combinaisons d'immersion
- 1.4 Toutefois, le navire bénéficie des exemptions suivantes <sup>3</sup> :

**2 En conséquence, le présent permis de navigation est valable pour les conditions particulières ci-après :**

- 2.1 Catégorie de navigation et parcours autorisé<sup>4</sup> :
- 4ème ( 5 milles du port de départ ) avec 141 passagers à bord, soit un nb maximal de personnes à bord : 141 et sur le parcours autorisé : Navigation à moins de 5 milles des eaux abritées du port de départ (Sète)
- 2.2 Nombre de personnes à bord
- Membres de l'équipage : 4
- Personnel spécial : 0
- 2.3 Autres conditions <sup>5</sup> : Navire autorisé à naviguer en 4ème catégorie avec 141 passagers et 4 membres d'équipage. Franc bord été de 1280 mm. Le navire embarque autant de brassières enfant que d'enfants effectivement embarqués avec un minimum de 14 brassières.
- Navigation à moins de 5 milles des eaux abritées du port de départ (Sète).

Le présent Permis de navigation est valable jusqu'au : 20/01/2011

Lieu : Sète  
Date : 12/02/2010  
Signature de l'agent autorisé :

X. de MAISTRE  
Inspecteur des Affaires Maritimes  
Centre de Sécurité des Navires  
du Languedoc-Roussillon



1 Navire à passagers / Navire de charge ou Navire-citernes / Navire de pêche / Navire de plaisance / Autre navire (à préciser)  
3 Avec références de la décision  
4 Parcours à préciser pour les navigations en 3ème, 4ème et 5ème catégories  
5 Conditions d'exploitation, type de pêche etc ...